



# Neutralité et engagement : Denis de Rougemont et le concept de « neutralité active »

**Kristina Schulz**

DANS **A CONTRARIO** 2006/2 (VOL. 4), PAGES 57 À 70  
ÉDITIONS **BSN PRESS**

ISSN 1660-7880

ISBN 2940146845

DOI 10.3917/aco.042.0057

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2006-2-page-57.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour BSN Press.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Neutralité et engagement :

## Denis de Rougemont

### et le concept de « neutralité active »

KRISTINA SCHULZ

57

Le 15 juin 1940, les troupes d'Hitler entrent dans Paris. Dans la première édition qui suit l'événement, celle du 17 juin 1940, la *Gazette de Lausanne*, l'un des deux quotidiens les plus influents de la Suisse francophone avec le *Journal de Genève*, publie en un article de l'écrivain et journaliste Denis de Rougemont, dont les affinités avec la France sont bien connues. En voici quelques extraits :

« À cette heure où Paris...

» À cette heure où Paris exsangue voile sa face d'un nuage, et se tait, que son deuil soit le deuil du monde ! Nous sentons bien que nous sommes tous atteints. Quelqu'un disait : si Paris est détruit, j'en perdrai le goût d'être Européen. La Ville Lumière n'est pas détruite : elle s'est éteinte. Désert de hautes pierres sans âme, cimetière... [...] On ne conquiert pas avec des chars les dons de l'âme et les raisons de vivre dont on manque. Qu'ils fassent dix fois le tour du monde ! Ils ne rencontreront partout que le fracas du néant mécanique. Jusqu'au jour bien plus terrifiant que le jour de la pire vengeance où, s'arrêtant enfin, ils comprendront qu'aucun triomphe ne vaut pour eux la moindre des réalités humaines qu'ils ont tuées, « car ils ne savent pas ce qu'ils font. »<sup>1</sup>

En faisant paraître cet article, Rougemont prend des risques. Avec l'occupation de la France par les troupes allemandes, la Suisse est, depuis quelques jours, entourée de toutes parts par les deux puissances européennes de l'Axe : au sud, elle partage une frontière avec l'Italie dirigée par les fascistes ; à l'est, avec l'Autriche annexée au « Troisième Reich » ; au nord, avec le Reich allemand ; enfin, la France est elle aussi soumise, désormais, à l'influence des nazis, qui occupent le nord du pays et comptent sur la collaboration du maréchal Pétain, à la tête du gouvernement de la zone sud. Dans cette situation, qui exposait la Suisse au risque d'être envahie par les troupes allemandes, les autorités du petit pays pesaient soigneusement chacun de leurs mots. Elles voulaient éviter de provoquer leur puissant voisin<sup>2</sup>. Cependant, entre mai

<sup>1</sup> Denis de Rougemont, « À cette heure où Paris... », *Gazette de Lausanne*, 17 juin 1940, p. 1.

et août 1940, Rougemont fut plus que jamais impliqué dans la vie publique de la Suisse romande, et il en appela à la défense de l'indépendance et de la neutralité de la Suisse face à l'Allemagne nazie.

Dans ses prises de position au cours de la Seconde Guerre mondiale, Denis de Rougemont, par la définition même qu'il donna de la « neutralité » de la Suisse en Europe, apporta une réponse à la question du rôle et de la responsabilité sociale des intellectuels. Cette réponse n'allait pas de soi : dans le contexte difficile de la guerre, la « neutralité » était une valeur unificatrice (ou fédératrice), acceptée et respectée communément. Or, elle véhiculait des représentations qui, à première vue, ne pouvaient qu'entrer en contradiction avec le modèle de l'intellectuel engagé. Les écrivains de Suisse francophone éprouverent d'autant plus fortement cette contradiction qu'ils étaient, dans leur grande majorité, soumis aux valeurs du champ littéraire français – même s'ils revendiquaient l'existence d'une littérature proprement romande<sup>3</sup>. Leur modèle de référence était par suite l'idéal de l'intellectuel engagé : celui qui, sur la base de la reconnaissance dont il jouit dans le champ littéraire, se réclame de valeurs supérieures pour se placer du côté des opprimés et des persécutés dans des luttes qui se déroulent hors du champ littéraire au sens étroit. Dans ce qui va suivre, la question centrale sera donc de savoir comment Denis de Rougemont parvint à dépasser l'apparente contradiction entre « neutralité » d'un côté et « engagement » de l'autre. Pour commencer, on examinera de plus près ses interventions d'intellectuel entre mai et août 1940.

58

### Denis de Rougemont : position et prise de position

<sup>2</sup> Un mandat d'arrêt d'une durée de deux semaines fut prononcé à l'encontre de Rougemont suite à l'article paru dans la *Gazette de Lausanne*.

<sup>3</sup> Daniel Maggetti, *L'invention de la littérature romande (1830-1910)*, Lausanne : Payot, 1995.

<sup>4</sup> La section *Patrie et armée* fut fondée en septembre 1939 comme bras armé de la fondation Pro Helvetia, et se vit confier la mission d'apporter un soutien psychologique à l'armée (voir Bruno Ackermann, *Denis de Rougemont. Une biographie intellectuelle*, tome II : *Combats pour la liberté. Journal d'une époque*, Genève : Labor et Fides, 1996, p. 634. Sur Pro Helvetia, voir *infra*, note 54).

#### *Les activités de Rougemont durant l'été 1940*

À la veille de l'entrée des troupes allemandes en Pologne, au cours de l'été 1939, Rougemont séjourna à La Chaux-de-Fonds, où il assistait aux répétitions de sa pièce *Nicolas de Flue*. La veille du 1<sup>er</sup> septembre 1939, le Parlement suisse se réunit en session extraordinaire, décréta l'état d'urgence, donna les pleins pouvoirs au Conseil fédéral et décida la mobilisation générale de l'armée suisse, fondée sur le système de la milice. Étant donné le tour dramatique que prenait l'actualité politique, les répétitions de *Nicolas de Flue* furent ajournées. Au lieu de retourner à Paris, Denis de Rougemont rejoignit l'armée, comme lieutenant. Il parvint à se faire recruter dans la section de propagande fondée en septembre 1939, « Patrie et armée » (*Heim und Heer*)<sup>4</sup>.

Dans les mois qui suivirent, il se mit au service de la conscience nationale et plus spécialement de la propagande de l'idée fédéraliste. Au sein de l'armée, sa tâche était d'encourager les troupes. Soulignant l'importance de la direction *spirituelle* de l'armée, il composa une petite brochure pour soutenir moralement les soldats<sup>5</sup>, organisa des conférences et tint de nombreuses conférences en Suisse et à l'étranger, dans lesquelles il défendait le principe d'une résistance nationale contre l'Allemagne de Hitler<sup>6</sup>.

Parallèlement, Denis de Rougemont réfléchissait à d'autres modes d'intervention possibles. Lorsque, début juin 1940, il apprit la nouvelle des premiers bombardements de Paris, il s'entretint avec le professeur de littérature de l'Université de Zurich, Theophil Spoerri, ainsi qu'avec le spécialiste en économie Christian Gasser, pour évaluer la possibilité de fonder un mouvement de résistance en Suisse<sup>7</sup>. Le 17 juin 1940, le jour de la parution de l'article de la *Gazette de Lausanne*, Rougemont nota dans son journal : « Notre projet prend forme. Ph. [il s'agissait sans doute de Philippe Mottu, collaborateur de la section *Patrie et armée*] est sur le point de réunir pour le 22 juin dix personnes que nous avons « contactées » ces derniers jours. Jusqu'à présent, nous avons tout tenu secret. »<sup>8</sup> Rougemont ne put prendre part à la rencontre. À la suite de cette première réunion, il rédigea cependant avec Gasser et Spoerri le manifeste de la Ligue du Gothard, qui fut publié dans 74 journaux suisses<sup>9</sup>, et suivi quelques jours plus tard de deux appels portant encore sa signature<sup>10</sup>. Ces derniers exhortaient à la résistance nationale et, le cas échéant, à la lutte armée, ainsi qu'à l'unité contre les dangers intérieurs et extérieurs<sup>11</sup>. Au nom de quoi Rougemont s'estimait-il en droit de prendre publiquement position contre la politique de guerre allemande, de surcroît dans des termes aussi crus ? Pourquoi avait-il la certitude que son discours aurait du poids, et comment expliquer qu'il n'ait semble-t-il pas reculé devant l'éventualité de sanctions ?

#### *Le poids de l'héritage familial et la position dans le champ*

Lorsque Rougemont prit la parole, durant l'été 1940, il n'était pas n'importe qui. À 34 ans, il était en train de se faire un nom et comptait déjà parmi les auteurs importants de Suisse romande. Son capital social familial était

<sup>5</sup> *Nos libertés. Bréviaire du citoyen*, Lausanne : F. Rouge, 1940.

<sup>6</sup> En avril 1940 parut le recueil *Mission ou démission de la Suisse* (Neuchâtel : La Baconnière) dans lequel étaient repris ses principaux articles et conférences des années précédentes, le plus ancien datant de 1937.

<sup>7</sup> Note du journal de Christian Gasser, reproduite in *Der Gotthard-Bund. Dokumente aus der Gründungszeit 1940-1941* (manuscrit), Archiv für Zeitgeschichte, Zurich : Fonds « Gotthard-Bund », cote 64.4.

<sup>8</sup> Denis de Rougemont, *Journal des deux mondes*, Lausanne : Guilde du Livre, 1946, p. 73.

<sup>9</sup> Cf. Jacques Meurant, *La presse et l'opinion de la Suisse romande face à l'Europe en guerre, 1929-1941*, Neuchâtel : La Baconnière, 1976, p. 388.

<sup>10</sup> « Au peuple suisse », *Gazette de Lausanne*, 22 juillet 1940 ; « Appel à collaborer », *Gazette de Lausanne*, 27 juillet 1940. Ces appels parurent dans plusieurs grands journaux de Suisse.

<sup>11</sup> Voir Bruno Ackermann, *Denis de Rougemont...*, tome II, *op. cit.* pp. 651 ss.

pour lui un atout. Denis de Rougemont était né en 1906. Son père était pasteur à Couvet. Du côté de son père, on occupait depuis très longtemps des postes officiels importants. Sophie Alice de Rougemont (1877-1973), sa mère, était une descendante en ligne directe des Bovet, une des « grandes familles » de la principauté qui était devenue le canton de Neuchâtel. Cette famille maternelle était elle aussi impliquée dans les œuvres sociales, notamment l'aide aux pauvres et la mission protestante. Denis de Rougemont était ainsi doté du capital social et économique nécessaire (la famille ne semble guère avoir connu de soucis financiers) pour mener à bien avec succès ses études de langues (littératures allemande et française), tout en publiant de petits textes dans des revues – en général sans importance.

## 60

À la fin des années 20, il se tourna de plus en plus vers la France, et se rendit à Paris en 1930 pour y séjourner quelques années. Durant ce premier séjour à Paris, de 1930 à

<sup>12</sup> Voir Bruno Ackermann, *Denis de Rougemont...*, op. cit., tome I : *De la révolte à l'engagement. L'intellectuel responsable*, p. 161, note 24. Ackermann précise qu'au moment de la rédaction de sa biographie, les correspondances de Rougemont n'avaient pu être suffisamment exploitées pour lui permettre de tirer des conclusions sur le réseau de relations dont il disposait dès son arrivée à Paris. L'inventaire des manuscrits ayant entre-temps progressé, il serait intéressant de vérifier ce point.

<sup>13</sup> Le poste de Francfort n'était pas limité à un an, mais Rougemont quitta l'Allemagne au bout de cette période parce que, selon son biographe, il tenait pour intolérables les conditions de travail et la situation politique qui les imposait.

<sup>14</sup> *Penser avec les mains* (1936) et *Le journal d'un intellectuel en chômage* (1937).

<sup>15</sup> Au sein de l'équipe des *Nouveaux Cahiers*, qui n'était pas défavorable à une collaboration avec l'Allemagne sur le terrain économique, Rougemont adopta une position critique. Il était surtout responsable de la rubrique « Pouvoir des mots ».

1933, il parvint déjà à se constituer un dense réseau de relations sociales. Sa position de critique littéraire à la *Revue de Genève* lui avait déjà permis, avant son arrivée à Paris, de correspondre avec des auteurs comme Henry de Montherlant, André Malraux et Jean Cassou<sup>12</sup>. On peut supposer que ses origines protestantes l'aidèrent à nouer des contacts : le nouveau venu, âgé de 24 ans à peine, trouva un poste de secrétaire de la maison d'édition protestante *Je sers*, fondée au début des années 30. À partir de cette position, Denis de Rougemont se rapprocha de plusieurs cercles intellectuels et se fit peu à peu un nom comme collaborateur des *Cahiers de foi*, comme auteur de *La Nouvelle Revue française* et comme membre fondateur actif des revues *L'Ordre nouveau*, *Hic et Nunc* et *Esprit*. Il remplit les fonctions de critique littéraire, d'essayiste, de fondateur et de responsable de revues et d'auteur de romans.

Après un séjour d'un an comme lecteur à l'Université de Francfort, qui fit suite à deux années de chômage<sup>13</sup>, Rougemont retourna en 1937 dans la « capitale de la littérature » et put renouer de nombreux contacts. Devenu entre-temps l'auteur de deux livres édités en France, qui avaient produit une forte impression dans les milieux intellectuels parisiens<sup>14</sup>, il fut finalement accueilli par la revue *Les Nouveaux Cahiers*<sup>15</sup>, fondée en 1937. La même année,

Rougemont signa en outre un contrat pour plusieurs ouvrages chez Gallimard. Parallèlement à ces activités destinées à assurer sa subsistance, il écrivit son œuvre majeure, *L'amour et l'Occident*, qui parut en 1939 chez Gallimard. Beaucoup d'indicateurs montrent que Denis de Rougemont était parvenu, dans les années 30, à occuper dans le champ littéraire français une position qui donna du poids à ses interventions de l'été 1939. Bien qu'éloigné de la Suisse, il n'y avait pas perdu la légitimité l'autorisant à s'exprimer sur les affaires «suisses». Il n'avait d'ailleurs jamais entièrement rompu ses contacts avec son pays d'origine. De fréquents séjours pour des conférences et des interventions, la publication du *Paysan du Danube* chez Payot (Lausanne/Genève), en 1932, celle de nombreux articles et comptes rendus dans le *Journal de Genève* et dans *Présence* lui assuraient une présence régulière en Suisse et la notoriété qui allait de pair. De plus, il écrivit en 1939 une pièce de théâtre consacrée au héros national suisse Nicolas de Flue, selon lui destinée à renforcer «l'esprit civique et spirituel» des Suisses face à la menace totalitaire.

61

Enfin, du fait de la relation structurelle unissant le champ littéraire français et celui de la Suisse romande, les succès de Rougemont en France lui assuraient aussi une reconnaissance dans son propre pays. Les mécanismes de consécration ne s'arrêtaient pas à la frontière. Une question reste cependant ouverte: comment Rougemont parvint-il à concilier son plaidoyer pour un engagement actif dans le champ politique avec l'idée de «neutralité», qui était alors plus que jamais présente dans le discours politique de la Suisse et des Suisses?

### Neutralité oblige: la Suisse et l'Europe

Rougemont n'avait pas attendu le début de la guerre pour se demander si la Suisse devait prendre position – et laquelle – au sujet de l'évolution politique de l'Europe, et quel rôle elle avait à jouer en Europe. Pour reconstituer la logique de sa position, on se référera à un texte clé, paru dans *Esprit* en octobre 1937. C'est lui-même qui avait assuré la direction du numéro; après sa réinstallation à Paris au retour de Francfort, il avait repris sa collaboration avec la revue et le groupe d'*Esprit*. Rougemont fit appel à des auteurs du mouvement personnaliste, lié à *Esprit*, qui rencontra également un fort écho en Suisse romande<sup>16</sup>, et il parvint à réunir un ensemble de textes consacrés au cas de la Suisse dans un numéro intitulé: «Le problème suisse. Personne et fédéralisme.»<sup>17</sup> Dans son propre article, au titre programmatique, «Neutralité oblige», il prenait position au sujet des institutions helvétiques<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> Sur *Esprit* en Suisse, voir François Python, «Maintenir l'ordre ou le faire?», in A. Clavien et B. Müller (dir.), *Le goût de l'histoire, des idées et des hommes*, Vevey: Éditions de l'Aire, 1996, pp. 131-151.

<sup>17</sup> *Esprit*, N° 61, 1<sup>er</sup> octobre 1937.

<sup>18</sup> Denis de Rougemont, «Neutralité oblige», *ibid.*, pp. 22-35. L'article fut repris, avec quelques corrections minimes, dans son recueil *Mission ou démission de la Suisse*, *op. cit.*, pp. 103-127. Les citations qui suivent renvoient à cette réédition.

Deux idées complémentaires caractérisaient, de son point de vue, le régime extérieur et intérieur de la Suisse, dont ils étaient la « raison d'être »<sup>19</sup> : la neutralité et le fédéralisme. La neutralité de la Suisse, observait-il, faisait l'objet de bien des malentendus, aussi bien à l'extérieur, où on la confondait avec un excès de privilèges, avec de l'égoïsme et avec des « ambitions mesquines »<sup>20</sup>, qu'en Suisse même. Prenant la neutralité pour un donné naturel et considérant qu'elle allait de soi, les Suisses ne voyaient pas que la position de la Suisse dans le monde était un privilège qui ne pouvait se justifier que par la permanence d'un engagement actif. En un temps où l'équilibre stratégique et spirituel de l'Europe était bouleversé de fond en comble, la Suisse avait à redéfinir la place qui était la sienne.

## 62

Rougemont introduisait alors le second concept clé : le grand défi de la Suisse était d'encourager la conscience fédérale et de la valoriser face aux « mystiques »<sup>21</sup> qui régnaient sur l'Europe. Pour lui, le fédéralisme désignait un état d'équilibre entre les droits de la personne et ceux de la communauté. « La mission essentielle de la Suisse, écrivait-il, est une mission personnaliste au premier chef : sauvegarder une *Weltanschauung* où les droits du particulier et les devoirs envers l'ensemble se fécondent mutuellement. »<sup>22</sup> Cette « vision du monde » constituait le fondement de la culture occidentale et le rôle de la Suisse était de défendre ce grand principe fédéraliste. L'expérience du fédéralisme faisait de la Suisse le précurseur d'une Europe fédérale. Dans le domaine de la « culture », Rougemont définissait la neutralité, par opposition à un discours du « mélange » et de « l'imitation médiocre », comme « un combat perpétuel, exaltant, le battement du cœur de l'Europe »<sup>23</sup>. Il ne s'agissait pas de créer une culture suisse, mais de comprendre d'emblée sa propre culture comme une culture européenne. Invoquant Érasme, Calvin et d'autres penseurs importants, Rougemont esquissait l'image d'une « Suisse culturelle pluraliste, avec ses centres successifs ou parfois même simultanés, offrant un asile provisoire aux grands errants de l'esprit »<sup>24</sup>.

Enfin, il évoquait également l'armée. L'importance des moyens de défense était certes incontestable, mais, ajoutait Rougemont, « avec la cinquantième partie de l'argent consacré à leur acquisition, on pourrait apporter à nos institutions de haute culture, à nos savants, artistes ou écrivains, les moyens d'assurer au pays un prestige international qui nous donnerait peut-être davantage qu'une garantie d'autonomie : une *existence* vraiment autonome »<sup>25</sup>. Il affirmait ainsi la nécessité de consacrer un budget important à la culture (« le budget de la conscience

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>22</sup> *Ibid.*, pp. 109-110.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>24</sup> *Idem.*

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 123.

fédérale»), puisque la justification proprement dite de l'existence de la Suisse était sa mission culturelle et spirituelle. Les plus grands dangers que courait le pays, déclarait-il en conclusion, ne tenaient pas à l'ordre politique existant, mais à une confusion entre la «neutralité» et la «prudence», à «une paresse spirituelle entretenue par nos écoles» et à une «économie capitaliste»<sup>26</sup> sans frein.

De façon générale, Rougemont attribuait une importance de tout premier plan au domaine culturel et spirituel. Il désignait les «hommes de la pensée» comme des porteurs décisifs du changement social. Quelle fonction leur attribuait-il dans le détail, et quelle était leur marge de manœuvre?

### Empêcher «l'annexion de l'esprit»

#### *Le combat de la culture*

Dès l'article «Neutralité oblige» (1937) – et même auparavant<sup>27</sup> – Rougemont mettait l'accent sur le rôle majeur de la culture, qui devait selon lui occuper une position égale ou même supérieure à d'autres domaines, comme l'armée et l'économie. Il constatait cependant aussi que l'opinion des écrivains n'avait «jamais eu moins d'influence sur la vie politique» qu'en Suisse<sup>28</sup>. Trois ans plus tard et dans un contexte politique qui s'était aggravé de manière dramatique, il émit des critiques plus vives à l'égard des autorités politiques qui méprisaient le travail des créateurs de culture et de sens:

*«Nous avons bien assez de techniciens, de spécialistes et de compétences: leur travail est indispensable, mais il ne saurait être utile que s'il est orienté d'emblée par une vision générale du monde, et du rôle de la Suisse dans le monde. [...] L'épreuve des armes nous attend peut-être; mais nous courons déjà l'épreuve des âmes.»*<sup>29</sup>

Le plaidoyer de Rougemont en faveur des «sauveurs d'âmes» et des pourvoyeurs d'idées se fondait sur sa conception spécifique de la culture comme lutte entre les valeurs spirituelles et les valeurs matérielles. Cette interprétation était au centre d'une conférence qu'il donna le 15 janvier 1940 à l'Hôtel de Ville de Zurich, avant de la reprendre plusieurs fois dans une tournée aux Pays-Bas: «La bataille de la culture.»<sup>30</sup>

<sup>26</sup> *Ibid.*, pp. 125-126.

<sup>27</sup> L'idée d'un fossé entre la pensée et l'action et d'une crise de la culture occidentale était déjà au centre de l'ouvrage *Penser avec les mains* (1936): Rougemont défendait l'idée que «l'homme doit penser en acte». Voir à ce propos: Bruno Ackermann, «Denis de Rougemont», in R. Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, tome III: *De la seconde guerre aux années 1970*, Lausanne: Payot, 1998, pp. 509 ss.

<sup>28</sup> Denis de Rougemont, «Neutralité oblige», *art. cit.*, p. 120.

<sup>29</sup> Denis de Rougemont, «Avertissement», in *Mission ou démission de la Suisse*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>30</sup> Denis de Rougemont, «La bataille de la culture» (1940), in *ibid.*, pp. 57-103.

Le conférencier développait son concept de la culture en pensant d'abord aux soldats qui, au même moment, étaient en train de mourir sur le champ de bataille et en se demandant ce qu'ils avaient en commun avec les auditeurs qui se trouvaient devant lui, et avec lui-même. « Que servait de parler et de théoriser dans un monde à tel point stupéfié par une guerre que personne ne voulait et qui tout de même était là ? »<sup>31</sup> S'il n'existait aucun lien entre une conférence sur la culture et la situation actuelle de la guerre, mieux valait se taire. Pour Rougemont, la pensée occidentale se trouvait confrontée à une crise, dans la mesure où la culture était considérée comme secondaire par rapport à l'action, à la guerre ou à la défense de la nation; le matériel avait remporté la victoire sur le spirituel. Cette crise s'expliquait selon lui par deux traits caractéristiques de la civilisation moderne et, en les exposant, Denis de Rougemont n'épargnait pas sa propre corporation, celle des hommes de la pensée.

En premier lieu, il diagnostiquait une profonde disharmonie entre les différentes activités des hommes. Entre autres exemples, il invoquait celui d'un chimiste qui, d'un côté, développait un explosif assurant à une industrie des profits confortables et, de l'autre, utilisait ses bénéfices pour fonder un prix destiné à récompenser des actions humanitaires et des initiatives en faveur de la paix. Les hommes n'étaient plus en mesure de voir là une contradiction; « le vice fondamental » de la société et de la culture était « une absence totale de vues d'ensemble »<sup>32</sup>.

En second lieu, Rougemont soulignait que la coupure entre la pensée et l'action ne cessait de se renforcer et qu'il en résultait une incapacité de l'esprit à exercer une influence sur la société: « Le divorce a été prononcé entre la culture et l'action, entre le cerveau et la main. »<sup>33</sup> Dans les temps de crise, l'activité culturelle passait pour un « luxe », et on considérait comme normal que la pensée renie la liberté et se soumette aux besoins de l'action. Dans ces conditions, les intellectuels étaient regardés comme incapables de contribuer au bien-être de la société. Pourtant, selon Rougemont, seules les valeurs de la pensée pouvaient empêcher que la société sombre dans un « désordre » dont l'expression ultime et inévitable était la guerre. La dissociation entre la culture et l'action trouvait son origine au début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la culture et la pensée n'avaient plus été en mesure d'accompagner, dans l'action, « l'agrandissement très brusque des possibilités humaines »<sup>34</sup> lié aux progrès techniques. Avec le recul, on pouvait voir là un renoncement: les « hommes de la pensée » n'avaient pas été assez attentifs aux conséquences négatives du « progrès », et leur réaction avait été la fuite et le retrait dans ce qu'ils appelaient le « désintéressement

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 68.

de la pensée»<sup>35</sup>. C'est chez les philosophes et les penseurs du XIX<sup>e</sup> siècle que s'était «d'abord manifesté» «le grand ennemi intime de la culture»: «L'esprit de démission, de non-intervention, ou la *démission de l'esprit*.»<sup>36</sup> Ces penseurs et philosophes avaient ainsi laissé le champ libre à une action vidée de son sens; et il manquait à la société contemporaine un principe d'action unificateur: la seule mesure de la valeur de l'action humaine était désormais l'argent. La culture était à l'agonie, la vie sociale et politique était devenue pour ainsi dire impossible et les masses se tournaient de plus en plus vers les chefs des «grands mouvements collectivistes»<sup>37</sup>, concluait Rougemont.

Quel remède préconisait-il, une fois tracé ce sombre bilan? Le changement, plaïdait-il, devait d'abord être un changement des manières de penser, «tout dépend *en premier lieu* de notre état d'esprit. S'il change, tout commence à changer.»<sup>38</sup> Hommes politiques et intellectuels avaient perdu de vue la définition même de l'homme: «Dans ce monde qui a perdu la mesure, le seul devoir des intellectuels, et j'ajouterais: leur seul pouvoir – c'est de rechercher l'homme perdu.»<sup>39</sup> Il s'agissait d'opposer à l'esprit de fatalisme un «esprit créateur»; les lois du fatalisme ne régnaient qu'à la mesure de la «démision» de l'esprit, et les solutions totalitaires n'étaient «que des solutions de paresse intellectuelle, des solutions de misère, fardées de rhétorique héroïque»<sup>40</sup>. Quelles étaient, pour Rougemont, les principes d'une action nouvelle, et quel «esprit créateur» serait à même de créer les liens assurant la cohésion de la société? La voie menant à une société nouvelle passait, selon Rougemont, par l'organisation de petites structures. Elles seules permettraient d'éviter aussi bien les excès de l'individualisme qu'un abandon au mythe du collectif. La conclusion qu'en tirait Rougemont était que la solution fédérale, qui présupposait l'existence de petits groupes diversifiés, était la mieux à même de répondre à la fois aux exigences de la liberté individuelle et aux obligations qu'imposait la société: «Refaire un monde et une culture sur la base de la *diversité* des personnes et des vocations, c'est aujourd'hui le seul moyen de préparer une paix solide.»<sup>41</sup>

En résumé, on peut retenir que Rougemont tenait la culture pour le noyau de la société. Il s'appuyait sur une idée de la culture entendue au sens large, qui désignait aussi et surtout, outre la langue et l'art, le domaine de la création de sens. Son idée de la culture était tout sauf statique ou harmonieuse: il la concevait comme la lutte permanente de chacun contre la «paresse intellectuelle» et contre la puissance excessive du matériel. Ce combat n'était pas moins difficile à gagner que la guerre, mais il

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>36</sup> *Idem.*

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 98.

promettait de « rendre un sens aux conflits éternels – un sens et, s'il se peut, une fécondité... »<sup>42</sup>. Enfin, les travailleurs de l'esprit, les hommes politiques et les intellectuels, les écrivains et les philosophes se voyaient attribuer, dans le modèle de Rougemont, un rôle décisif : seule leur activité de créateurs de sens pouvait empêcher la diffusion de la pensée totalitaire. Dans sa conférence, il affirmait que la misère de la société était le produit d'une séparation entre la pensée et l'action, et il exhortait à dépasser cette division. Ce faisant, il n'en appelait pas à des actions concrètes : bien que directement liée à celles-ci, l'action de l'intellectuel était à ses yeux limitée au domaine de la création de sens. Les intellectuels étaient pour lui des spécialistes du culturel. Quelques semaines plus tard, cependant, Rougemont nouait des contacts avec des personnes qui étaient prêtes à passer de la pensée à l'action, face au péril menaçant venu d'Allemagne et à l'attitude « défaitiste » du gouvernement suisse.

« L'heure est venue d'agir et de réaliser »<sup>43</sup> : Denis de Rougemont et la Ligue du Gothard

Les activités de Rougemont dans la Ligue du Gothard se limitèrent aux tous premiers temps d'existence de cette organisation qui ne fut dissoute qu'en 1969 : plus précisément, à la période qui alla des premières discussions du printemps 1940, réunissant un groupe d'individus qui partageaient certaines affinités, au départ de Rougemont pour les États-Unis à la mi-août 1940.

La Ligue du Gothard était l'un des nombreux groupes, ligues et mouvements qui se constituèrent en Suisse à la fin des années 30 et au début des années 40, phénomène dans lequel on peut voir l'expression d'une crise de confiance dans les institutions politiques et les partis traditionnels du pays<sup>44</sup>. Les premières prises de contact réunirent des hommes dotés d'un capital culturel élevé, issus aussi bien de la Suisse francophone que de la Suisse alémanique et liés entre eux par des relations assez lâches ; elles furent « pleines d'amitié et d'élan », mais elles étaient « pourtant assez

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>43</sup> Ligue du Gothard, *Appel à collaborer* (tract repris dans la *Gazette de Lausanne* du 27 juillet 1940).

<sup>44</sup> Voir Bruno Ackermann, *Denis de Rougemont...*, tome II, *op. cit.*, p. 648.

<sup>45</sup> René Leyvraz, *Les origines de la Ligue du Gothard* (manuscrit, s.d.), Archiv für Zeitgeschichte, Zürich : Fonds «Gothard-Bund», cote GB 11.

décevantes ». Sur certaines questions, les représentants des deux groupes linguistiques semblaient séparés par un fossé trop profond. « Mais sur un point, écrivait René Leyvraz, l'accord était préalable : nous voulions sortir de la dispersion individualiste sans verser dans un étatisme étouffant. Nous voulions restaurer l'ordre helvétique en le refondant sur Dieu, la personne, la famille, le métier, la commune. »<sup>45</sup> Cet objectif permit, de fait, de rassembler un noyau d'une dizaine d'hommes issus de milieux divers (armée, syndicats chrétiens, théologie), qui furent les fondateurs de la Ligue du Gothard.

À partir de juin 1940, le groupe prit forme : les événements s'intensifiaient. Denis de Rougemont ne put prendre part ni à la première rencontre, tenue le 22 juin 1940, ni à la réunion de fondation qui eut lieu le 30 juin à Berne (il était alors assigné à résidence à cause de son article paru dans la *Gazette de Lausanne*), mais, dans la nuit du 2 au 3 juillet, il travailla avec Christian Gasser à la rédaction du manifeste de la Ligue qui, signé par onze « conjurés », fut imprimé le jour même<sup>46</sup>. Ce manifeste en appelait à l'unité de la Suisse face aux périls venus de l'extérieur, et exhortait le gouvernement fédéral à faire preuve de fermeté. À un moment où le gouvernement suisse était tenté d'adopter une ligne opportuniste face à l'Allemagne, les signataires l'enjoignaient de résister à « la pression extérieure et à la dureté du destin »<sup>47</sup>. Les auteurs jugeaient que la condition d'une telle politique de « gouvernement fort » était l'intégration, en son sein, de personnalités nouvelles, fortes et indépendantes ; il importait, « dans les circonstances actuelles », de préserver « la plus grande liberté de constitution de l'opinion »<sup>48</sup>, de dépasser les modèles partisans figés et les conflits gauche-droite et d'introduire des réformes économiques centrées sur l'homme et non sur le profit. Enfin, ils déclaraient que le fédéralisme était la base de la « force intérieure » de la Suisse. On peut reconnaître dans deux autres documents imprimés au cours de l'été l'écriture de Rougemont : un tract exposant les principes de la Ligue, signé par neuf des onze conjurés signataires du manifeste, et une brochure rédigée et signée de Rougemont, intitulée *Qu'est-ce que la Ligue du Gothard ?*<sup>49</sup>

Ces deux documents, qui étaient moins directement liés à l'actualité que le manifeste, permettent de saisir plus nettement encore en quoi consistait, pour Rougemont et pour les autres signataires, l'issue qui sauverait la Suisse des dangers d'une soumission sans condition à l'Allemagne nazie. En premier lieu, ils rappelaient la mission historique de la Suisse : assurer une médiation dans le conflit éternel entre les valeurs matérielles et spirituelles. En second lieu, ils prônaient une nouvelle stratégie d'organisation : la Ligue devait être organisée comme le pays qu'elle entendait défendre, c'est-à-dire comme une fédération de groupes locaux et régionaux (équipes de travail). Ainsi, le fédéralisme jouait une fois encore un rôle central : il s'agissait de sauvegarder « à tout prix » le principe d'une structure fédérant des groupes autonomes<sup>50</sup>. Troisièmement, Rougemont prônait une stratégie de transformation dans laquelle la sphère culturelle (celle des

<sup>46</sup> Note du journal de Christian Gasser, reproduite in *Der Gothard-Bund...*, *op. cit.* La composition du groupe des signataires montre que les membres de la Ligue étaient issus de différents horizons politiques et sociaux.

<sup>47</sup> Manifeste du 3 juillet 1940 (tract), Archiv für Zeitgeschichte, Zürich : Fonds «Gothard-Bund», cote GB2, folio 1.

<sup>48</sup> *Ibid.*, folio 3.

<sup>49</sup> Il semblerait que ces deux textes (au moins) aient été imprimés à la fois en allemand et en français.

<sup>50</sup> Ligue du Gothard, *Principes*, Archiv für Zeitgeschichte, Zürich : Fonds «Gothard-Bund», cote GB3, folio 1.

idées et de la pensée) devait occuper une position centrale. Il fallait rassembler les « forces d'initiative et de création du pays, tous ceux qui ont le courage d'employer des méthodes neuves et de prendre des décisions hardies »<sup>51</sup>. La pensée dans son ensemble, et plus particulièrement l'échange d'idées avec les courants de pensée européens, devaient être encouragés, et des relations culturelles devaient être entretenues avec les trois pays voisins. Le domaine de la pensée se voyait ainsi attribuer une fonction toute différente de celle qui lui était bien souvent assignée dans les débats sur « la défense spirituelle du pays » : il ne s'agissait pas de défendre le principe d'une fermeture et d'un repli sur ce qui était spécifiquement suisse, mais de s'ouvrir à l'extérieur.

68

La Ligue se définissait elle-même comme un « comité d'action »<sup>52</sup> et, en tant que telle, elle poursuivait – c'était le quatrième point – une stratégie d'action dans laquelle « l'action immédiate » était privilégiée par rapport aux « considérations théoriques »<sup>53</sup>. Elle présentait au public un « plan d'action » dans lequel elle préconisait un certain nombre de mesures dans les domaines politique, économique et social.

Ces premiers documents fournissaient au demeurant peu d'indications sur les actions concrètes de la Ligue ; à ce stade, il s'agissait d'abord de la constituer autour de textes programmatiques et de déclarations d'intention.

<sup>51</sup> *Idem*.

<sup>52</sup> Denis de Rougemont, *Qu'est-ce que la Ligue du Gothard ?* Neuchâtel : La Baconnière, 1940, p. 3.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>54</sup> Pro Helvetia disposait de fonds destinés à permettre à des professeurs, artistes, écrivains suisses, etc., d'entreprendre pour une durée limitée des circuits de conférences à l'étranger, afin de faire connaître la culture suisse. Rougemont reçut, dans ce cadre, une invitation pour un voyage de quatre mois. Il semble également avoir reçu une invitation du Secrétariat en charge des Suisses à l'étranger (cf. Bruno Ackermann, *Denis de Rougemont...*, tome II, *op. cit.*, p. 662). Tout cela n'explique cependant pas pourquoi il partit à la mi-août 1940, sans longs préparatifs. Selon Bruno Ackermann, une chose est certaine : c'est que les autorités helvétiques furent soulagées de savoir la voix critique de Rougemont éloignée de la Suisse (*ibid.*, p. 676).

Les « Principes » de la Ligue furent publiés le 24 juillet 1940 dans l'édition dominicale de la *Neue Zürcher Zeitung*, ainsi que dans d'autres journaux suisses. La publication de la brochure de Rougemont : *Qu'est-ce que la Ligue du Gothard ?* fut annoncée dans le premier numéro de la *Lettre du Gothard* (de parution irrégulière), à la fin août 1940. Lorsque la brochure sortit des presses, Rougemont avait déjà quitté le pays<sup>54</sup>.

Au cours de l'automne 1940, des tendances conservatrices et nationalistes, mais aussi réactionnaires, s'affirmèrent au sein de la Ligue. Cette évolution ne s'accordait guère avec la ligne antitotalitaire de Denis de Rougemont, qui en appelait à la responsabilité de tous les êtres humains. Sur la base des matériaux que j'ai pu consulter, on peut seulement supposer que le départ de Rougemont pour les États-Unis ne fut pas sans lien avec l'apparition des premiers signes de l'évolution à venir de la Ligue. Après son départ, au demeurant précipité, il s'abstint

de reprendre contact avec ses membres. Dans tous les cas, Rougemont semblait avoir perdu l'espoir que l'action de la Ligue du Gothard pût susciter des changements rapides.

### Conclusion

Quel rôle Rougemont assignait-il aux intellectuels ? À l'évidence, on peut voir dans l'engagement constant de Denis de Rougemont en faveur de l'indépendance de la culture une défense de l'autonomie du champ intellectuel. Mais les valeurs au nom desquelles il menait ce combat sortent de ce cadre. Il ne s'agissait pas seulement pour lui de défendre la liberté intellectuelle et la liberté d'expression ; il s'agissait de créer du sens. Sa revendication de la liberté d'expression et sa peur que celle-ci fût restreinte par le totalitarisme ou le « défaitisme » se fondaient sur des valeurs externes au champ intellectuel : Dieu, la personne, la communauté, ou encore la culture comme intermédiaire entre les besoins de l'individu et ses responsabilités vis-à-vis de la société. En ce sens, les interventions de Rougemont se rattachaient à la tradition de « l'intellectuel universel » – celle d'un Voltaire, d'un Zola ou encore d'un Sartre.

En plus, les valeurs chrétiennes-sociales dans lesquelles il baigna dès l'enfance, aussi bien sous l'influence de sa mère que sous celle de son père, ne lui donnèrent pas seulement une orientation cognitive, mais forgèrent une disposition à l'action qui le porta à s'engager « en acte » pour la paix, la liberté et les droits de la personne, en un mot pour le « bien ». Rougemont grandit dans un environnement chrétien dont les orientations temporelles étaient distinctes des tendances piétistes (l'attente de Jésus le « Sauveur ») qui prédominaient dans d'autres régions de la Suisse (et de l'Europe). « Aide-toi toi-même ! » : tel était le principe de l'éthique protestante qui modela le socialisme chrétien du père de Denis de Rougemont, mais fut aussi l'interprétation dominante de la Bible dans le canton de Neuchâtel. Le devoir de « bonne action » de l'individu prôné par le protestantisme – en particulier dans le protestantisme prussien, qui « émigra » dans le canton de Neuchâtel au moment de la restructuration de l'Europe qui fit suite au Congrès de Vienne<sup>55</sup> – marqua l'habitus d'un intellectuel qui, confronté à la menace extérieure, se sentit tenu de prendre la parole et même de passer à l'action. Rougemont fut ainsi le précurseur d'un modèle de l'intellectuel qui fut ensuite diffusé par la Nouvelle Gauche dans les années 60 : celui de « l'avant-garde intellectuelle » soucieuse de créer une prise de conscience par l'action, l'éducation et l'intervention<sup>56</sup>. En tant qu'intellectuel universel qui tenta d'intervenir

<sup>55</sup> Les décrets du Congrès de Vienne soumièrent, en 1815, le canton de Neuchâtel à la monarchie prussienne. En 1848, le canton entra dans la Confédération et proclama la dissolution du lien avec la Prusse.

<sup>56</sup> Voir Ingrid Gilcher-Holtey, « Was kann Literatur und wozu schreiben ? », *Berliner Journal für Soziologie* N° 2, 2004, p. 227.

dans le contexte politique et historique de la Suisse de 1940, Rougemont fut condamné à l'échec. Sa vocation intérieure, marquée par le courant chrétien social, le poussa à agir «en paroles et en actes», et Rougemont fut précipité dans un conflit existentiel par l'injonction au silence à laquelle le soumirent les autorités suisses. Son idée d'une orientation de l'action, qu'il traduisit dans la notion de «neutralité active», était incompatible avec cette obligation de silence et de passivité. Dans cette situation sans issue, il ne lui resta d'autre choix que celui de la fuite. <sup>a</sup>

Traduit de l'allemand par Isabelle Kalinowski